



Présidence lituanienne 2011

Sommet de l'OSCE à Astana :
la voie à suivre pour l'avenir

Centenaire de la Journée internationale
de la femme



L'OSCE, une communauté
de sécurité

Le Magazine de l'OSCE, qui est également disponible en ligne, est publié sur papier en anglais et en russe par la Section de la presse et de l'information de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédactrice en chef : Ursula Froese
Maquettiste : Nona Reuter
Impression : Ueberreuter Print GmbH

Veuillez envoyer vos commentaires et contributions à :
osce.magazine@osce.org

Section de la presse et de l'information
Secrétariat de l'OSCE
Wallnerstrasse 6
A-1010 Vienne (Autriche)
Tél. : (+43-1) 514 36-6267
Télécopieur : (+43-1) 514 36-6105

Présidence de l'OSCE en 2011 : Lituanie

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent (Vienne)
Forum pour la coopération en matière de sécurité (Vienne)
Secrétariat (Vienne)
Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (Vienne)
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (Varsovie)
Haut Commissaire pour les minorités nationales (La Haye)
Assemblée parlementaire de l'OSCE (Copenhague)

Opérations de terrain

Caucase du Sud

Bureau de l'OSCE à Bakou
Bureau de l'OSCE à Erevan
Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie centrale

Centre de l'OSCE à Achgabat
Centre de l'OSCE à Astana
Centre de l'OSCE à Bichkek
Bureau l'OSCE au Tadjikistan
Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk
Mission de l'OSCE en Moldavie
Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie
Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine
Mission de l'OSCE au Kosovo
Mission de l'OSCE au Monténégro
Mission de l'OSCE en Serbie
Mission de l'OSCE à Skopje
Bureau de l'OSCE à Zagreb

Dans ce numéro

PRÉSIDENTE

- 3 Le Président en exercice Audronius Ažubalis lance la Présidence lituanienne
- 4 Des mesures pragmatiques et pratiques
Ambassadeur Renatas Norkus

SOMMET

- 6 Sommet de l'OSCE : Astana 2010
- 7 Résultats et enjeux : entretien avec Herbert Salber, Directeur du Centre de prévention des conflits
- 10 Perspectives du Sommet
- 14 L'OSCE, une communauté de sécurité
Emanuel Adler

CENTENAIRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

- 16 Un investissement dans la stabilité : promotion de l'entrepreneuriat féminin
- 18 Questions liées à la parité des sexes à l'OSCE : qui est qui?
- 19 Entretien avec Hedy Fry, Représentante spéciale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour les questions de genre
- 21 Une formule gagnante : le programme des administrateurs auxiliaires
Julia Czekierska



Infographie de couverture : istockphoto



OSCE/ERIC GOURLAN

Le Président en exercice Audronius Ažubalis lance la Présidence lituanienne

« Le début de la Présidence de l'OSCE a une valeur très symbolique pour mon pays, mais aussi pour moi. Il y a 20 ans, à Vilnius, des milliers de personnes non armées défendaient les sanctuaires les plus précieux de la Lituanie indépendante : le bâtiment abritant notre parlement démocratiquement élu et la tour de la télévision, symbole de la liberté des médias. Quatorze personnes courageuses ont payé le prix le plus fort, leur vie, pour la liberté de notre pays. Aujourd'hui, deux décennies plus tard, la Lituanie assume la Présidence de l'OSCE, la plus importante organisation régionale, qui œuvre en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie à travers les valeurs partagées du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, et aide les pays à avancer sur la voie de la démocratie et de la liberté de la société. L'expérience de mon pays montre que ce chemin est long et souvent laborieux. »

C'est par ces mots que le Président en exercice de l'OSCE pour 2011, Audronius Ažubalis, Ministre des affaires étrangères

de la Lituanie, a souhaité la bienvenue aux invités à un concert donné par l'Orchestre de chambre lituanien à la Hofburg, à Vienne, la veille de la première séance du Conseil permanent de l'année, tenue le 13 janvier. Il a poursuivi en ces termes : « Mais permettez-moi de vous dire que la Lituanie, nation pacifique, fera de son mieux pour contribuer au travail important de l'OSCE et qu'elle est prête à tout mettre en œuvre pour défendre la liberté des médias, le libre choix des citoyens et les valeurs de la démocratie. » En février, M. Ažubalis a effectué son premier voyage dans une région de l'OSCE en se rendant en Ukraine et en Moldavie, où il a discuté du travail de l'OSCE dans ces pays et des efforts visant à résoudre le conflit prolongé au sujet de la Transnistrie. Toujours en février, il s'est rendu en Fédération de Russie, où il a eu des entretiens avec des personnalités politiques et des responsables de haut niveau à Moscou, et aux États-Unis d'Amérique, où il a pris la parole devant le Conseil de sécurité de

l'ONU et rencontré de hauts responsables américains. À la fin du mois, il a entamé sa deuxième tournée régionale, qui l'a conduit au Kazakhstan et au Kirghizistan pour évoquer l'action de l'OSCE avec des représentants de ces deux pays. Réagissant aux crises dans l'espace de l'OSCE, le Président en exercice a fait part de sa vive préoccupation au sujet des procès intentés en Biélorussie contre des participants aux manifestations qui ont suivi l'élection présidentielle de décembre dernier et de leur condamnation. Il a invité les Albanais à s'abstenir de recourir à la violence après que des affrontements, en janvier, entre partisans du gouvernement et de l'opposition ont provoqué des pertes en vies humaines. Prenant la parole à la Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire tenue à Vienne le 24 février 2011, M. Ažubalis a reconnu les aspirations démocratiques des peuples d'Égypte et de Tunisie, tous deux pays partenaires de l'OSCE pour la coopération, et leur a offert les conseils et l'assistance de l'Organisation.

Des mesures pragmatiques et pratiques

Ambassadeur Renatas Norkus



L'Ambassadeur Renatas Norkus, Représentant permanent de la Lituanie auprès de l'OSCE, expose dans le détail les priorités de la Présidence, le 19 janvier 2010, à Vienne. (OSCE/Susanne Löff)

La Lituanie assume la Présidence de l'OSCE après une année de travail intense sous la conduite énergique du Kazakhstan, qui s'est achevée par le Sommet tenu à Astana en décembre. La *Déclaration commémorative d'Astana* contient la réaffirmation par tous les États participants de leurs engagements à l'égard de l'OSCE et charge nos gouvernements et nos Ministres des affaires étrangères — et, par conséquent, nous, ici à Vienne — de faire en sorte que ces engagements soient mis en œuvre. Elle nous invite aussi à élaborer de nouvelles idées et de nouveaux plans pour l'avenir de l'OSCE afin que notre Organisation puisse continuer de jouer un rôle crucial et insuffler un nouvel élan au renforcement de la sécurité et de la coopération dans l'espace euro-atlantique et eurasiatique.

Dans le souci de préserver la dynamique positive générée à Astana, la Présidence lituanienne travaillera en coopération très étroite avec tous les États participants. Nous nous servirons des structures existantes comme le Conseil permanent et le Comité préparatoire. Nous comptons exploiter pleinement les possibilités qu'offrent les trois comités spécialisés que sont le Comité de sécurité, le Comité économique et environnemental et le Comité sur la dimension humaine. Nous mènerons un dialogue politique avec les États participants et les groupes d'États, une pratique établie à laquelle nous accordons beaucoup d'importance.

Les discussions informelles tenues ces deux dernières années au niveau des ambassadeurs dans le cadre du Processus de Corfou ont constitué un exercice particulièrement utile et nous considérons qu'il est logique des les poursuivre — peut être à un rythme légèrement moins soutenu. En outre, nous prévoyons de les compléter par des réunions qui seraient encore plus informelles entre un certain nombre de parties prenantes des États participants et auxquelles assisteraient des représentants de la communauté universitaire. Ces discussions « parallèles » sont une pratique bien établie dans de nombreuses organisations internationales. Je crois qu'elles pourraient être utiles pour nous tous, nous permettre de réfléchir sans a priori et de générer de nouvelles idées qui pourraient être, ultérieurement, acceptées par nos États participants.

MOINS DE PLANIFICATION ET PLUS D'ACTION

Au cours de la période qui a précédé le Sommet d'Astana, nous avons travaillé sur un « Cadre d'action », sorte de plan d'action pour l'Organisation. En définitive, il s'est avéré impossible de parvenir à un consensus sur l'intégralité du document. Cela étant, de nombreuses idées utiles ont été présentées et nous souhaiterions en convertir certaines en produits livrables pour la Réunion ministérielle de Vilnius prévue en décembre.

La Présidence lituanienne entend se concentrer moins sur la « planification » et plus sur l'« action ». C'est dans cet esprit que la *Déclaration commémorative d'Astana* a été établie et sur cette base que l'OSCE sera jugée. Nos chefs d'État ou de gouvernement veulent que nous adoptions des mesures pragmatiques en vue de consolider la paix dans l'espace de l'OSCE. Ils veulent que nous redoublions d'efforts pour mettre en place des conditions qui nous permettront de résoudre les conflits actuels. Nous sommes réalistes ; nous n'espérons pas que cela se réalisera du jour au lendemain. Mais nous devons prendre des initiatives susceptibles de nous rapprocher du règlement des conflits prolongés qui persistent à l'heure actuelle dans l'espace de l'OSCE. Nous essayerons donc de donner un nouveau

souffle aux formats de négociation existants pour déterminer ce que nous pourrions accomplir ensemble.

Cela nécessitera non seulement un processus politique du sommet vers le bas, mais aussi une série de mesures de confiance du bas vers le haut. Il faudra, pour ce faire, renforcer les contacts entre les parties, accroître la transparence, mener à bien des projets conjoints et recenser les besoins et les intérêts communs. La dimension économique constitue un bon exemple de la façon de favoriser le relèvement après un conflit. Il existe à cet égard un certain nombre de précédents au sein de l'OSCE. Le Programme de relèvement économique lancé il y a quelques années par la Mission de l'OSCE en Géorgie, qui a malheureusement dû mettre fin à ces activités, a été exécuté avec beaucoup de succès. Nous devrions réexaminer ces mesures afin d'étudier les possibilités qui s'offrent, non seulement en relation avec les conflits existants, mais aussi pour l'alerte précoce et la prévention des conflits.

Il est indiqué, dans la *Déclaration commémorative d'Astana*, que le dialogue concernant la sécurité énergétique doit être renforcé. Bon nombre d'autres organisations traitent, d'une manière ou d'une autre, de cette question. Mais comme les questions énergétiques ont, de plus en plus, une incidence sur la sécurité et la coopération, je crois qu'il est important d'identifier un créneau pour l'OSCE qui pourrait, peut-être, élaborer un code de conduite et déterminer comment les États participants pourraient accroître la confiance et la coopération en matière de sécurité énergétique. Par ailleurs, dans le domaine de la sécurité des transports, nous souhaitons poursuivre l'excellent travail de la Présidence kazakhe.

Les menaces transnationales représentent un danger pour tous les États participants et, de par leur nature, elles requièrent une réponse multilatérale. Nous souhaitons accomplir de réels progrès pour ce qui est du renforcement de la capacité de l'OSCE et de ses États participants à prévenir le terrorisme, lutter contre la criminalité organisée et améliorer la gestion des frontières, en particulier en Asie centrale et en rapport avec l'Afghanistan. Il s'agit de domaines dans lesquels nous estimons pouvoir agir et probablement même obtenir des résultats d'ici la fin de l'année. La cybersécurité est un autre domaine dans lequel nous pensons qu'il nous faut travailler sans relâche pour tenter d'arrêter une stratégie.

La Présidence lituanienne investira des efforts considérables dans la dimension humaine et nous avons sélectionné un certain nombre de domaines auxquels nous aimerions accorder davantage d'attention. Le premier est celui du pluralisme des médias et de la sécurité des journalistes. Nous prévoyons de réunir des spécialistes des médias, mais aussi des spécialistes de l'application de la loi, des personnalités politiques, ainsi que des représentants d'ONG et des membres de groupes de réflexion, pour débattre de ce que nous pourrions faire pour mieux assurer la sécurité des journalistes. Il existe de nombreux cas très regrettables de violences contre des journalistes dans l'espace de l'OSCE. Nous devons être constructifs et plus pratiques et pragmatiques afin de faire en sorte d'élaborer quelques propositions valables et d'adopter un certain nombre de décisions solides d'ici la fin de l'année.

Nous proposons d'examiner comment utiliser l'éducation pour prévenir les actes de violence inspirés par la haine, contrer les préjugés et promouvoir la tolérance et la non-discrimination. Nous voulons faire en sorte que la sensibilisation soit comprise

dans un sens plus large incluant les programmes pédagogiques scolaires et non scolaires, ainsi que les initiatives des médias et de la société civile ou à leur intention.

CONSOLIDER L'EXPÉRIENCE ACQUISE

Le Secrétariat accomplit un excellent travail depuis de nombreuses années. Nous sommes d'avis que les États participants pourraient faire un meilleur usage de cette précieuse ressource. Les menaces transnationales représentent probablement le principal domaine dans lequel nous pourrions consolider les mandats des diverses unités du Secrétariat. Une série de propositions excellentes ont été présentées dans le cadre du Processus de Corfou sur la façon dont nous pourrions mettre en place, au sein du Secrétariat, une pratique permettant de recueillir des informations précoces qui pourraient être mises à profit par l'Organisation. Nous prévoyons de poursuivre ces discussions et demanderons au Secrétariat de développer une série d'idées qui pourraient faire l'objet d'un débat. Nous espérons être en mesure d'élaborer, d'ici la fin de l'année, un ensemble de mesures de prévention des conflits que les ministres pourraient approuver à Vilnius.

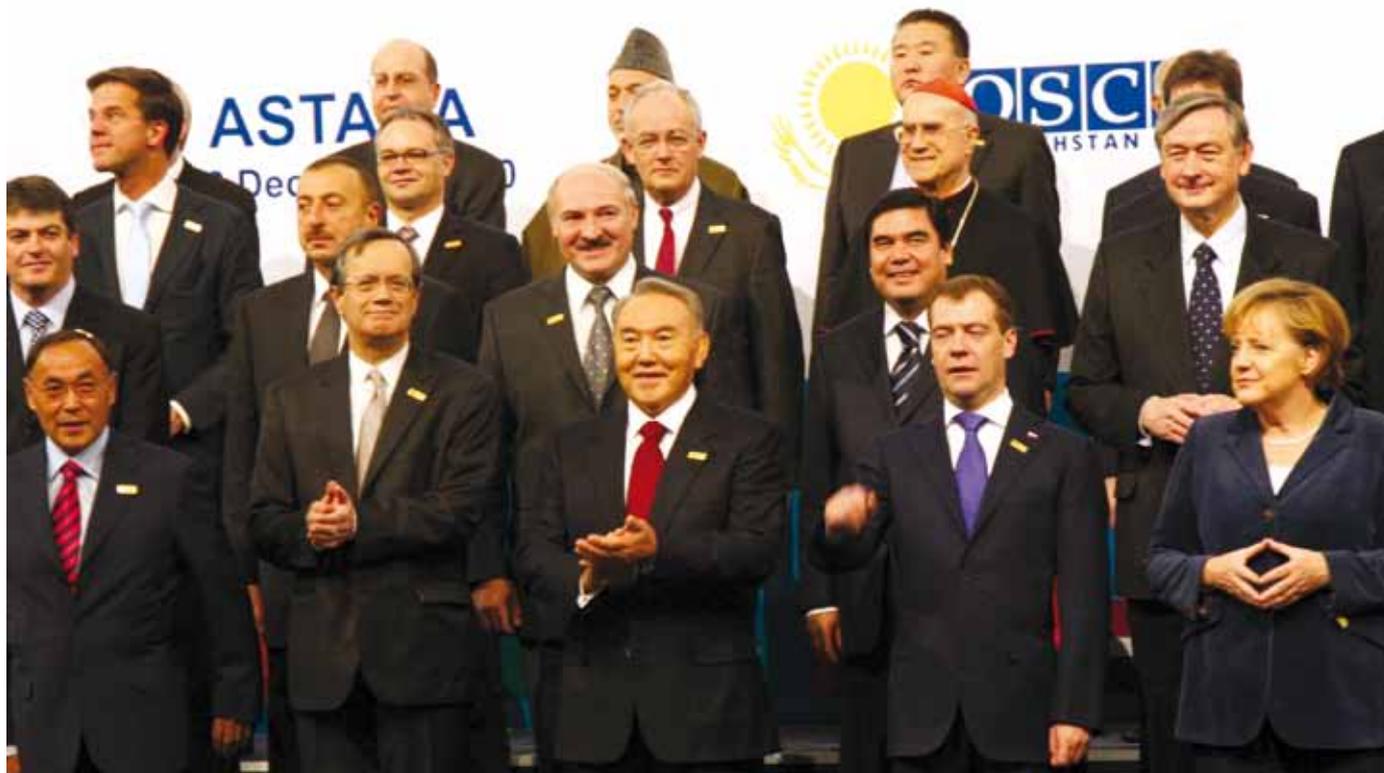
L'une des principales tâches de la Présidence lituanienne consistera à nommer un certain nombre de cadres à des postes clés et, en particulier, un nouveau Secrétaire général. La Lituanie procédera à de nombreuses consultations avec les États participants afin de faire en sorte que le processus soit entièrement transparent. Les trois critères de sélection prédominants seront l'expérience, l'aptitude à diriger une équipe et l'intégrité.

Nous reconnaissons que les opérations de terrain, avec leurs programmes uniques en leur genre et spécialisés, sont le solide « bras droit » de l'OSCE. Nous regrettons le fait que notre voisin, la Biélorussie, ait décidé de ne pas prolonger le mandat du Bureau de l'OSCE à Minsk. Comme de nombreux autres États participants, nous sommes convaincus qu'il y a beaucoup à faire pour l'OSCE en Biélorussie et que le Bureau a contribué largement à avancer ce travail.

Le Président en exercice a clairement indiqué qu'il visiterait toutes les opérations de terrain pendant son mandat. Beaucoup de bon travail est fait : nous devons nous employer à le consolider et veiller à ce que toutes les opérations de terrain puissent accomplir leur mission de façon rationnelle et en coopération. Il conviendrait probablement de faire ressortir encore davantage l'importance du rôle des pays hôtes, afin que les buts et objectifs fixés puissent être atteints en ayant un impact longtemps après que l'OSCE n'a plus de présence sur le terrain. Nous continuerons de coopérer étroitement avec tous les États participants en suivant une approche très pragmatique et axée sur les résultats.

En conclusion, la Présidence lituanienne de l'OSCE s'efforcera de prendre des mesures pragmatiques et pratiques. Même si ces mesures sont modestes, si elles sont constructives, si elles ont leur utilité, elles permettront de changer le cours des choses.

L'Ambassadeur Renatas Norkus est le Représentant permanent de la Lituanie auprès de l'OSCE. Pendant la Présidence lituanienne, en 2011, il préside le Conseil permanent, organe de prise de décisions de l'Organisation, qui se réunit chaque semaine à Vienne.



Sommet de l'OSCE Astana 2010

« Un triomphe du bon sens ! » C'est ainsi que s'est exprimé le Président du Kazakhstan Noursoultan Nazarbaïev pour qualifier la première rencontre de haut niveau de l'OSCE en onze ans, en inaugurant le Sommet de l'OSCE dans le Palais de l'Indépendance à Astana le 1er décembre 2010. Près de 40 chefs d'État ou de gouvernement, plus d'une douzaine de ministres du gouvernement et autres hauts responsables des États participants, partenaires pour la coopération et organisations internationales et régionales ont pris part à la réunion de deux jours. À l'issue d'intenses négociations qui ont duré jusque tard dans la nuit du deuxième jour, les États participants sont parvenus à un consensus sur l'adoption de la *Déclaration commémorative d'Astana* : *Vers une communauté de sécurité*, dans laquelle ils ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une « vision d'une communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne, libre, démocratique, unie et indivisible, de Vancouver à Vladivostok, fondée sur des principes fixés d'un commun accord, des engagements partagés et des objectifs communs. »

La *Déclaration commémorative d'Astana*, les États participants ont reconnu aussi qu'il faut faire davantage pour assurer pleinement le respect et la mise en œuvre des principes et engagements essentiels adoptés dans les dimensions politico-militaire, économique-environnementale et humaine, notamment dans les domaines des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ils ont réaffirmé le droit de tout État participant de choisir ses arrangements de sécurité et se sont engagés à ne pas renforcer leur sécurité aux dépens de celle d'autres États. Ils se sont mis d'accord sur la nécessité de continuer à développer la coopération sur les questions économiques et environnementales, notamment sur la sécurité énergétique.

L'affirmation historique énoncée pour la première fois lors de la Conférence sur la dimension humaine à Moscou en 1991, selon laquelle « les engagements contractés dans le domaine de

la dimension humaine sont un sujet de préoccupation directe et légitime pour tous les États participants et ne relèvent pas exclusivement des affaires intérieures de l'État concerné » a été exprimée à Astana pour la toute première fois au niveau des chefs d'État ou de gouvernement. Le document d'Astana va plus loin, car il stipule que les engagements pris dans les trois dimensions de la sécurité sont un sujet de préoccupation directe et légitime pour tous.

La *Déclaration commémorative d'Astana* appelle à redoubler d'efforts pour résoudre les conflits actuels et indique qu'il convient de prévenir de nouvelles crises. Elle exprime son soutien aux travaux visant à actualiser les mesures de confiance et de sécurité figurant dans le *Document de Vienne 1999* et ouvre la voie à la reprise des négociations sur la maîtrise des armes conventionnelles.

Le texte intégral de la *Déclaration commémorative d'Astana* est disponible sur le site web public de l'OSCE à l'adresse www.osce.org.

Le Sommet a été précédé à Astana du 26 au 28 novembre par la troisième et dernière partie de la réunion préparatoire de la Conférence d'examen — les première et deuxième parties s'étant déroulées à Varsovie et à Vienne respectivement — au cours desquelles les États participants ont fait le point des progrès accomplis et des défis à relever concernant les engagements de l'Organisation dans les trois dimensions de la sécurité. À Astana, l'examen a porté sur les engagements concernant la dimension humaine, en particulier les engagements à lutter contre la traite des êtres humains et à promouvoir la liberté des médias. Le 26 novembre, la Présidence a également organisé un Forum de la société civile. Une conférence indépendante d'ONG tenue en parallèle a été organisée avec le soutien du Kazakhstan le 29 novembre.

◀ Les chefs d'État ou de gouvernement posent pour la photo de famille en préalable à l'ouverture du Sommet de l'OSCE à Astana, le 1er décembre 2010. De gauche à droite : le Président en exercice pour 2010, Kanat Saudabaïev, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan ; le Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut ; le Président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev ; le Président de la Fédération de Russie, Dmitri Medvedev ; et la Chancelière allemande, Angela Merkel. (OSCE/Vladimir Trofimchuk)



ENTRETIEN AVEC HERBERT SALBER, DIRECTEUR DU CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS

Résultats et enjeux

Le 1er février 2011, Herbert Salber, qui dirige le Centre de prévention des conflits sis à Vienne, s'est entretenu avec la rédactrice en chef du *Magazine de l'OSCE*, Ursula Froese, des résultats du Sommet de l'OSCE et de la voie à suivre pour l'avenir.

Ursula Froese : Deux mois après le Sommet d'Astana, comment évalueriez-vous ses succès et ses échecs ?

Herbert Salber : après un tel événement, la question qui se pose est toujours la même : le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide ? Je dirais, sans aucune hésitation, que le verre est plus qu'à moitié plein. Le Sommet a donné lieu à une déclaration politique, un très bon texte, un texte solide, qui est bref, lisible et donne l'occasion à un public plus général de constater que l'acquis de l'OSCE n'a rien perdu de sa validité.

Nous avons, dans cette déclaration, un renouvellement très net de l'engagement en faveur des standards, des normes et des valeurs de l'OSCE, en particulier dans la dimension humaine, auquel, je dois bien le dire, je ne m'attendais pas.

Soyons francs : les engagements et les normes de l'OSCE ont subi une érosion au fil du temps, ce qui est normal étant donné

que l'environnement politique évolue et que d'autres idées apparaissent. Le fait de voir se dessiner une déclaration dans laquelle il est fait une référence très forte à l'*Acte final de Helsinki*, à la *Charte de Paris* et à la *Charte d'Istanbul* est donc une bonne chose en soi. Avant Astana, je ne pense pas que beaucoup de gens s'attendaient à cela.

Essayer de parvenir à un consensus au sein de l'OSCE sur une déclaration politique, même au niveau ministériel, s'avère toujours difficile. Il n'y a plus eu de déclaration politique de l'OSCE depuis la réunion du Conseil ministériel à Porto en 2002. Cette fois-ci, cela a fonctionné, au niveau des chefs d'État ou de gouvernement. Nous ne devrions pas le sous-estimer.

La *Déclaration commémorative d'Astana* énumère non seulement des engagements, mais fixe également une série de tâches, par exemple,

Herbert Salber (au centre) s'entretient avec ses collègues du Centre de prévention des conflits, Pascal Heyman (à gauche) et Kathleen Samuel (en bas à gauche), lors du Sommet de l'OSCE, le 1^{er} décembre 2010. (OSCE/Vladimir Trofimchuk)

dans un domaine qui est très important pour la sécurité européenne, à savoir le désarmement et la maîtrise des armements. Il est fait clairement référence, dans la déclaration, au *Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE)* qui, s'il ne relève pas directement des attributions de l'OSCE, est une pierre angulaire de la sécurité européenne et il donc des plus légitimes que les États participants s'y intéressent. Soit dit en passant, le *Traité FCE* a été incorporé dans le cadre appelé « Cadre pour la maîtrise des armements », qui fait partie de la Déclaration du Sommet de Lisbonne, en 1996.

La déclaration adoptée à Astana contient le ferme engagement de négocier sérieusement une version actualisée du *Document de Vienne 1999*. Les choses ont évolué au fil de la dernière décennie et le document doit refléter cette évolution. Il doit être adapté aux standards actuels de la technologie. Ce processus est actuellement en cours.

Ce sont là autant de raisons de penser que le résultat du Sommet d'Astana, la *Déclaration commémorative d'Astana*, constitue un résultat particulièrement tangible.

Bien entendu, il y a aussi eu des déceptions. Des déceptions parce qu'on s'attendait, avant Astana, à ce que davantage serait accompli et à ce que l'on parvienne à se mettre d'accord sur un plan d'action. Pour être franc, je n'ai jamais compris pourquoi cette aspiration s'est installée et pourquoi les participants étaient si déterminés à la réaliser. Nous avions un projet de document — ce n'était pas réellement un plan d'action et on l'avait appelé cadre d'action — mais ce cadre n'énumérait que les domaines dans lesquels il convenait de poursuivre les travaux. Rien n'y était mentionné au sujet de la qualité ou de l'ampleur de ces travaux, ou encore de la volonté politique sous-jacente. La *Déclaration commémorative d'Astana* laisse ouverte l'énumération détaillée des tâches à accomplir. Mais rien dans le document ne s'oppose à ce que l'on travaille sur l'une quelconque de ces tâches.

De fait, les divergences de vues ne concernaient pas 98 % de ce qui figurait dans le cadre d'action. Elles portaient sur les conflits prolongés. Mais, même dans ce domaine, nous avons, dans la déclaration, l'engagement des États participants de redoubler d'efforts pour progresser en ce qui concerne les conflits prolongés. Ce domaine n'est donc pas oublié. Pour l'heure, cependant, il est très difficile d'évoquer les conflits prolongés et notre position à leur égard en des termes consensuels.

Le travail du Centre de prévention des conflits a-t-il changé à la suite du Sommet ?

Je ne dirais pas qu'il a changé. Le Sommet était également une invitation à poursuivre le travail que nous faisons jusqu'à présent. Il a confirmé que l'OSCE était sur la bonne voie. Nous donnons des avis au Représentant spécial du Président en exercice pour les conflits prolongés et nous coopérons avec nos opérations de terrain. Ces dernières remplissent une fonction essentielle, en particulier dans le cas de la Moldavie, et nous continuerons de soumettre diverses propositions à toutes les parties en conflit et à les aider à envisager des solutions possibles. Ce travail demande de la patience et ne sera pas terminé de sitôt.

Au final, c'est aux parties aux conflits qu'il incombe de les résoudre. Nous pouvons leur suggérer des solutions de l'extérieur, nous pouvons leur suggérer toutes sortes de mesures de confiance, mais les mesures doivent être prises par les parties. Bien entendu, il s'agit également de choisir le bon moment. Nous

l'avons vu dans le cas du conflit à propos de la Transnistrie. La Moldavie a traversé une période politique assez difficile, qui, il faut l'espérer, appartiendra bientôt au passé. Il y a eu une crise constitutionnelle. Après les élections, il n'a pas été facile de trouver une formule possible pour un gouvernement et, en particulier, il s'est avéré difficile d'élire un nouveau président. Toutes les difficultés n'ont pas été surmontées. Dans une situation de ce genre, il est très difficile d'apporter une contribution décisive. Mais, ce que nous faisons, avec les opérations de terrain et en coopération avec la Présidence, c'est d'apporter notre assistance sous la forme de diverses petites mesures permettant de progresser.

La couverture du Sommet dans les médias était largement négative. Était-ce justifié ?

Vous avez raison, la perception du Sommet dans la presse à l'échelle de l'OSCE presque tout entière n'était pas positive, ce qui était lié à la difficulté générale d'en percevoir les résultats. Mais qu'est-ce qu'un résultat dans le domaine de la diplomatie internationale ? Dans la diplomatie multilatérale, dans une situation où, c'est un fait, de nombreux processus sont en cours à travers le monde, dont il est difficile de dire à quoi ils vont aboutir et comment ces processus pourraient être réunis en un processus tel que ceux qu'une organisation comme l'OSCE cherche à mettre en place, peut-être est-ce un processus susceptible de renforcer la sécurité dans l'espace s'étendant de Vancouver à Vladivostok ? C'est là, au bout du compte, l'objectif à atteindre. Et, vu sous cet angle, je comprends tous ceux qui éprouvent des difficultés à évaluer correctement quelle est notre position. Peut-être personne n'a-t-il le droit d'affirmer qu'il évalue correctement notre situation, car, ici, ce sont les perceptions qui comptent et rien d'autre.

Dans le cas particulier du Sommet d'Astana, les délibérations se sont poursuivies jusque tard dans la nuit, près de douze heures après l'heure prévue de fin de l'événement. Et les journalistes qui ont assisté à la dernière séance ont entendu les déclarations interprétatives plutôt négatives de certains États participants dans lesquelles ces derniers ont exprimé leur déception devant le fait qu'un cadre d'action n'ait pas été adopté. Bien entendu, la tentation était grande de sélectionner certaines formulations qui étaient effectivement particulièrement radicales, allant jusqu'à remettre en question l'utilité de l'Organisation.

Je me suis moi-même entretenu avec un correspondant qui portait une appréciation initiale négative sur le Sommet et qui, par la suite, ayant pris une certaine distance, était prêt à réviser son point de vue et à réexaminer les résultats à la lumière de cette déclaration et en tenant compte du fait que, dans l'ensemble, l'atmosphère a été très bonne pendant le Sommet. Il nous faut reconnaître que la volonté politique de coopérer n'a pas manqué entre toutes les parties, en particulier entre les acteurs principaux — États-Unis, Fédération de Russie et Union européenne — qui se sont efforcés jusqu'au dernier moment de conjuguer leurs efforts pour parvenir à un consensus sur le Cadre d'action. Cela n'est pas sans importance.

À peine quelques semaines après que les États participants aient réaffirmé leur adhésion aux principes de l'OSCE, des protestations politiques ont été réprimées dans des États participants avec, en particulier, l'emprisonnement de manifestants à la suite de l'élection présidentielle en Biélorussie. Est-il dès lors surprenant que certains

doutent de la capacité de l'OSCE à faire appliquer ses engagements ? L'OSCE a-t-elle à sa disposition des instruments pour faire appliquer ses engagements ? C'est une bonne question. Je dirais oui et non. Elle n'a pas d'armes ou, pour parler littéralement, de bâtons, c'est certain. Mais les États participants ont la possibilité d'échanger leurs vues, pour tenter de se convaincre mutuellement de s'associer à des positions parfois très divergentes. L'OSCE offre la possibilité de poursuivre ce formidable dialogue entre les 56 États participants pour examiner régulièrement, chaque semaine à nouveau, ce qu'implique l'essence de la sécurité, d'une communauté de sécurité qui pourrait, un jour, s'étendre de Vancouver à Vladivostok. Et, à cet égard, l'OSCE est une enceinte qui n'est guère remplaçable. Je crois que si nous n'avions plus cette enceinte, nous aurions l'impression que quelque chose nous manque.

Il est également fait mention, dans la Déclaration d'Astana, de l'importance de l'engagement avec les partenaires de l'OSCE pour la coopération. Compte tenu des bouleversements que nos partenaires méditerranéens, la Tunisie, l'Égypte, et aussi la Jordanie, ont connus ces dernières semaines, quel soutien l'OSCE peut-elle apporter ? Les événements qui se produisent sur la rive méridionale de la Méditerranée, si près de nous, sont de toute évidence particulièrement importants pour les États participants de l'OSCE. Après tout, c'est aussi la raison pour laquelle des pays de cette partie du monde sont nos partenaires. Les partenaires pour la coopération n'ignorent pas ce que l'OSCE a fait jusqu'à présent, comment elle a fait face à des conflits similaires, et ils savent donc quelle serait notre approche. Et je peux imaginer que les États participants

et la Présidence sont ouverts au dialogue. Bien entendu, nous devons respecter le fait que ces pays sont des partenaires pour la coopération et non des États participants. Il serait donc judicieux de déterminer ce qu'ils attendent de nous à cet égard. Si nos conceptions, nos avis, la façon dont nous faisons les choses leur sont d'une quelconque utilité, nous serions certainement disposés à les en faire bénéficier. Le Président en exercice a indiqué que l'Organisation était prête, sur demande, à offrir son savoir-faire aux pays partenaires.

D'ailleurs, nous procédons déjà de la sorte, et cela très intensément, avec l'un de nos partenaires asiatiques pour la coopération, en l'occurrence avec l'Afghanistan. Nous organisons des formations pour les responsables afghans, non pas sur place, mais dans nos États participants d'Asie centrale. L'engagement avec les partenaires peut donc être plus ou moins intensif. En outre, beaucoup dépend ici de la position des partenaires respectifs.

Quelles sont les étapes à venir ?

Suffisamment de tâches nous attendent. Concentrons-nous donc à présent sur ces tâches en nous servant comme fil conducteur du plan ou cadre d'action, qui, après tout, représente, dans une large mesure, l'aboutissement du travail accompli dans le cadre du Processus de Corfou. Il convient à présent de se montrer sélectifs à bon escient, de sélectionner les questions susceptibles de faire l'objet de délibérations plus poussées et, au final, à un stade donné, de négociations entre les États participants, ce qui demandera tout le savoir-faire et l'engagement des diplomates.

Évaluation des résultats d'Astana : table ronde d'experts à Vienne

L'importance de l'engagement des États participants en faveur de la vision de l'OSCE en tant que communauté de sécurité n'a été que l'un des thèmes abordés lors de la table ronde d'experts organisée par la Section de la presse et de l'information du Secrétariat de l'OSCE à la Hofburg, à Vienne, le 13 décembre 2010. Cette table ronde a été l'occasion pour les hauts responsables et diplomates de l'OSCE, y compris le Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut, l'Ambassadeur du Kazakhstan Kairat Abdrakhmanov et l'Ambassadeur de Lituanie Renatas Norkus, d'écouter 16 éminents experts universitaires de toute la région de l'OSCE et d'échanger leurs évaluations des résultats du Sommet de l'OSCE. Les experts ont engagé une discussion franche sur le rôle de l'Organisation dans le contexte du paysage de sécurité changeant, notamment sur l'évolution des relations entre les États-Unis et la Russie et sur l'importance croissante de la perspective eurasiennne. Ils ont examiné les défis auxquels sont confrontés les pays ne relevant pas des principaux groupes d'intérêt, les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité telles que la corruption, la traite et le terrorisme, ainsi que le lien entre la sécurité et les droits de l'homme. L'événement a été soutenu par la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'OSCE et par le Kazakhstan.



Des intervenants à la table ronde d'experts tenue à Vienne, le 13 décembre 2010. De gauche à droite : la porte-parole de l'OSCE Virginie Coulloudon, le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Kairat Abdrakhmanov, le Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut, et le Directeur du Centre de prévention des conflits Herbert Salber (OSCE / Ursula Froese)

Un rapport sur cette discussion peut être consulté sur le site web public de l'OSCE à l'adresse <http://www.osce.org/home/75836>.



Perspectives du Sommet

Lors des séances plénières, des réunions des comités, des consultations bilatérales et des innombrables entretiens, le Sommet de l'OSCE a été l'occasion pour les États participants et les partenaires pour la coopération d'échanger leurs multiples points de vue et préoccupations. Dans les pages qui suivent, les chefs de délégation présents au Sommet indiquent en quoi cette réunion a été importante pour eux.

« À Astana, l'OSCE est vraiment entrée dans le XXI^e siècle. Cette initiative audacieuse a été un succès fédérateur pour l'Organisation tout entière et le début de son renouveau. C'est non sans fierté que j'oserais même avancer que la Présidence kazakhe de l'OSCE a joué un rôle important dans cette réussite.

Je tiens à noter que de nombreuses propositions ont été entendues à la tribune du Sommet de l'OSCE qui ont mis l'accent sur la motivation partagée par tous les États participants de porter l'Organisation à la fois à un niveau nouveau et plus élevé. C'est l'essence même de 'l'esprit d'Astana' devenu réalité dans un débat difficile et ouvert. »

Noursoltan Nazarbaïev, Président du Kazakhstan, qui assumait la Présidence de l'OSCE en 2010.

« Le but de notre Organisation est très clair : construire une véritable communauté de sécurité démocratique, libre de clivages, dans laquelle les engagements sont mis en œuvre, le recours à la force impensable et les droits de l'homme et les libertés fondamentales pleinement respectés. Sommes-nous à la hauteur ?

Mon principal message est que nous avons de nombreux défis à relever, un grand nombre de problèmes à résoudre, tant d'ordre interne, qu'externe et mondial ; il nous faut aussi comprendre que, quelle que soit la taille de l'Organisation, quels que soient la compétence et l'engagement de la présidence, nous devons nous concentrer sur plusieurs souhaits et problèmes là où nous pouvons apporter quelque chose. Quelle peut être notre contribution aujourd'hui ? Le temps le dira. Je veux que nous nous concentrons là où nous pouvons réellement apporter quelque chose à nos pays, à nos membres, à la région en général. »

Dalia Grybauskaite, Présidente de la Lituanie, qui préside actuellement l'OSCE, dans son allocution en séance plénière au Sommet.

« La *Déclaration commémorative d'Astana* adoptée lors du Sommet souligne non seulement l'engagement des 56 États participants à l'égard des principes qui fondent l'Organisation, mais elle confirme aussi qu'ils ont tous un intérêt légitime à ce que les droits de l'homme soient protégés dans la région de l'OSCE tout entière. C'est là une reconnaissance importante du caractère universel et inaliénable des droits de l'homme et son inclusion dans la Déclaration est un résultat très positif du Sommet.

L'Irlande, qui assurera la Présidence en exercice de l'OSCE en 2012, se fondera sur le succès d'Astana et poursuivra son travail pour assurer la pleine mise en œuvre des engagements dans toutes les dimensions de la sécurité. »

Eoin O'Leary, Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'OSCE. L'Irlande présidera l'Organisation en 2012.

« Notre vision commune visant à transformer l'espace de sécurité de l'OSCE en une communauté de sécurité véritable nous a tous réunis à Astana. Nous avons donné à cette vision une perspective concrète avec le Processus de Corfou, lancé sous la présidence grecque en 2009, et qui se consolide aujourd'hui au Kazakhstan. Nous assistons en effet à un renouveau de l'esprit de coopération et de dialogue si nécessaire pour la préservation de la paix et de la stabilité dans l'espace de l'OSCE et au-delà. »

George Papandreou, Premier Ministre de la Grèce. La Grèce a présidé l'OSCE en 2009.

« Il est sans conteste capital qu'un Sommet de l'OSCE se soit tenu après 11 années. Le Sommet a réaffirmé que tous les États participants de l'OSCE appartiennent sur un pied d'égalité à la même communauté de valeurs, jetant ainsi les bases de la création d'une vision stratégique et d'une communauté de sécurité véritable pour assurer la paix et la stabilité de Vancouver à Vladivostok. »

Claudi Benet Mas, Ministre du tourisme et de l'industrie d'Andorre

« C'est une réunion importante pour l'OSCE — non seulement parce qu'il s'agit du premier Sommet depuis 1999, mais aussi du premier Sommet à l'est d'Istanbul. Et nous avons la possibilité, si nous la saisissons, de rétablir le lien entre l'Organisation d'aujourd'hui et l'esprit historique de Helsinki et de le transposer dans le XXI^e siècle.

Il nous faut remédier aux lacunes graves en matière de mise en œuvre de nos engagements afin de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Il est essentiel de responsabiliser la société civile pour l'avenir de cette région et de la région de l'OSCE dans son ensemble.

Je crois que notre réaffirmation des principes de Helsinki doit s'accompagner d'un renforcement de la mise en œuvre. Examinons honnêtement les points faibles de la mise en œuvre et forçons notre cadre d'action pour agir dans les domaines où nous devons faire plus. »

Hillary Rodham Clinton, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, dans son allocution prononcée en séance plénière au Sommet de l'OSCE

« L'Autriche a été fortement impliquée dans la création de l'OSCE dans les années 1970 — Bruno Kreisky, alors chancelier de l'Autriche, étant un ardent défenseur de ce dialogue à travers les frontières des différents systèmes sociaux. L'OSCE a été un succès, elle a fait du bon travail. L'Autriche a beaucoup insisté pour qu'un Sommet se tienne encore une fois, et pour l'Autriche et pour moi personnellement, il allait sans dire que nous, et beaucoup d'autres États, y serions représentés au plus haut niveau. Les sujets faisant l'objet de négociations ici sont très importants. C'est l'occasion de tenir des discussions bilatérales intéressantes, de discuter de questions fondamentales avec notre hôte, le Président Nazarbaïev. Je suis donc heureux d'être venu. »

Heinz Fischer, Président de l'Autriche

« La Principauté de Monaco s'honore de figurer parmi les signataires de l'*Acte final de Helsinki*. Mon prédécesseur, M. André Saint-Mleux, ministre d'État à l'époque, est toujours en vie. Monaco accorde une grande importance à l'OSCE et tente d'y contribuer proportionnellement à sa taille. Par exemple, nous avons réussi à regrouper un certain nombre de petits États — Andorre, Saint-Marin et le Liechtenstein pour l'instant — pour coopérer et soutenir les projets de l'OSCE relatifs à la lutte contre la traite des enfants. Autre aspect important pour nous, la protection de l'environnement qui est une des principales préoccupations du Prince. La tenue de cette réunion des chefs d'État et de gouvernement constitue un progrès même si les résultats ne sont peut-être pas à la hauteur des attentes. »

Michel Roger, Ministre d'État de Monaco

« C'est l'occasion unique et tant attendue de discuter au plus haut niveau de toute une série de problèmes internationaux qui se sont accumulés. Il faut analyser avec objectivité la situation qui prévaut dans l'Organisation. Nous devons déterminer les grandes priorités de l'OSCE pour l'avenir. Ce n'est pas chose facile, car les États participants ont des visions différentes du rôle de l'Organisation en tant qu'instrument de réglementation internationale. Il sera toutefois nécessaire de définir une approche universellement acceptée afin de poursuivre le développement de l'OSCE. »

Alexandre Loukachenko, Président de la Biélorussie

« Tout d'abord, c'est une occasion exceptionnelle de donner une nouvelle orientation à toute l'Organisation. Il ne s'agit pas seulement de regarder en arrière, il s'agit aussi de regarder vers l'avant et nous avons la possibilité de le faire aujourd'hui et demain. Par ailleurs, c'est aussi l'occasion d'avoir des discussions approfondies en tête-à-tête entre nos pays.

Les Pays-Bas appuient l'idée que l'OSCE devrait, sur le long terme, devenir une communauté de sécurité. Pour nous, le concept global de sécurité de l'OSCE est capital. Il englobe la promotion et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la démocratie et la primauté du droit. »

Mark Rutte, Premier Ministre des Pays-Bas

« Tous les pays de l'OSCE sont présents ici et nous avons exprimé notre volonté de renforcer plus avant cette Organisation. J'espère sincèrement que nous continuerons désormais à nous réunir tous les deux ou trois ans parce que la coopération et la compréhension mutuelle en matière de sécurité sont capitales.

Ce qu'il est convenu d'appeler le troisième pilier de cette coopération, après le facteur politico-militaire et économique, et humain, est, selon moi, particulièrement important. Pour autant que je puisse le voir, c'est l'avis de tous les pays concernés, pas seulement de la Hongrie. Les questions relatives aux droits des minorités, aux droits des nationalités, aux droits fondamentaux de l'homme ont été abordées lors de toutes mes rencontres bilatérales. »

Pal Schmitt, Président de la Hongrie

« Aujourd'hui, les membres de l'OSCE reconnaissent, pour la plupart, que les lignes de clivage doivent appartenir au passé et que tous les citoyens, où qu'ils vivent, ont des droits égaux à la sécurité, et que tous les pays prenant part à des alliances doivent faire en sorte que leurs actions ne se feroient pas au détriment de la sécurité des pays non parties à ces alliances. Le projet de document politique du Sommet sur l'établissement d'une communauté de sécurité dans la région de l'OSCE s'inscrit dans le droit fil de cet esprit.

Aujourd'hui, les barrières idéologiques ne sont plus guère des obstacles et l'affrontement militaire est révolu, nous pouvons et devons donc unir nos forces pour résoudre les problèmes qui se posent à nous. »

Dmitri Medvedev, Président de la Fédération de Russie, dans son allocution prononcée en séance plénière du Sommet de l'OSCE

« Nous avons la chance, à ce Sommet, de démarrer une nouvelle phase de l'OSCE. Nous avons enterré la guerre froide, mais les conflits existent toujours — appelés conflits prolongés par certains, conflits gelés par d'autres, et ils sont une cause de préoccupation et d'instabilité potentielle. La politique est l'art du possible, nous devrions, je pense, chacun d'entre nous, maintenir nos positions sur certaines situations, mais en même temps essayer de progresser. Le monde n'attendra pas. Il continuera à aller de l'avant.

D'ailleurs, ma présence ici était utile, je crois, car j'ai insisté sur la dimension méditerranéenne de l'OSCE. Nous ne devrions jamais perdre de vue cette perspective euro-méditerranéenne. L'ouverture à d'autres partenaires méditerranéens dans le processus serait, selon moi, un pas sur la bonne voie dans le plan d'action qui, je l'espère, sera approuvé lors du Sommet. »

Anthony Borg, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Malte

« Pour moi, l'aspect positif de ce Sommet est que les États participants veulent renouer avec le programme de l'OSCE, afin que l'Organisation puisse avancer sur les questions de désarmement.

La Slovaquie, qui exerce la présidence du Groupe consultatif commun concernant le Traité sur les armes conventionnelles en Europe, y a contribué en veillant à ce que la décision prise aboutisse à des négociations de fond en 2011.

Le moment est venu, d'après moi, de cesser de s'interroger pour savoir qui a la plus grande responsabilité dans le fait que l'OSCE n'ait pas été, à ce jour, à la hauteur de sa mission. Je pense qu'il est temps de donner à l'OSCE la possibilité d'être à la hauteur de sa mission de coopération. »

Ivan Gasparovic, Président de la Slovaquie

« Ce Sommet représente l'occasion de nouvelles impulsions. Globalement, nous constatons une réelle recherche d'amélioration entre les grandes puissances, ce qui devrait aussi améliorer la sécurité dans la région de l'OSCE, et nous espérons trouver de nouveaux moyens de le faire.

Dans ce contexte, l'Asie centrale devrait être davantage au cœur des questions de l'OSCE et dans les discussions sur la sécurité internationale en général. Tout cela doit être lié à un concept de sécurité qui ne se limite pas uniquement aux questions de sécurité militaire ou de 'sécurité dure', mais englobe également ce qu'on appelle la 'sécurité douce', les droits de l'homme par exemple, la démocratie et le traitement des minorités. L'OSCE a besoin d'un concept global et réaliste de sécurité qui exige une construction minutieuse. Peut-être nous trouvons-nous au début de cette construction. »

Danilo Türk, Président de la Slovénie

« Les questions d'actualité figurant au programme futur de l'OSCE doivent être vues non seulement dans le contexte des menaces potentielles à la sécurité, mais aussi en termes de coopération multilatérale et régionale et de construction d'une base solide dans le domaine des mesures de confiance entre les États. Ce Sommet a démontré la volonté que les participants ont d'améliorer les activités de l'OSCE et d'accroître son potentiel.

Le Sommet nous permettra à nous tous, espérons-le, d'avoir un regard lucide sur le passé, d'évaluer de façon appropriée les menaces et les défis nouveaux, ainsi que de développer des approches coordonnées pour promouvoir davantage la paix et la stabilité dans la région de l'OSCE. Le Tadjikistan fournira toute l'assistance possible à l'OSCE dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches. »

Emomali Rahmon, Président du Tadjikistan

« Le Sommet d'Astana nous offre la possibilité de revisiter le concept fondamental de sécurité collective en y ajoutant des éléments très importants. Le Document du Sommet affirme clairement que la gouvernance économique et la gouvernance environnementale sont des éléments importants pour assurer une sécurité collective. C'est à la fois très important et c'est un acquis.

Je pense que ce Sommet est l'occasion de saisir un moment qui est celui d'une prise de conscience collective et ascendante vers un avenir de sécurité commun. C'est en soi une grande réussite. Le fait que le Sommet se déroule dans cette région est capital et représente un message fort sur l'idée de l'indivisibilité et de l'interdépendance de notre sécurité. Nous considérons aussi que l'association des partenaires méditerranéens de l'OSCE pour la coopération, dont le Maroc fait partie, est un atout, d'autant plus que l'OSCE est également un instrument de diplomatie préventive. Il faut aussi prendre conscience que l'espace de l'OSCE tout entier, ainsi que le voisinage de cet espace, font face aux mêmes défis et qu'il importe au plus haut point que nous les affrontions ensemble. »

Latifa Akharch, Secrétaire d'État du Maroc, partenaire de l'OSCE pour la coopération

« C'est la première fois que la Thaïlande participe à un Sommet de l'OSCE depuis que nous avons rejoint l'Organisation en tant que partenaire asiatique pour la coopération en 2000. Dix ans plus tard, nous avons pris conscience que nous pouvons non seulement tirer les leçons des meilleures pratiques, des principes et des valeurs de l'OSCE — en particulier dans les domaines de la démocratisation, des droits de l'homme et de la primauté du droit — mais que nous pouvons aussi échanger nos expériences. Étant le seul pays membre de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) qui est membre du Forum régional de l'ANASE (ARF) et de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), en tant que partenaire de l'OSCE pour la coopération, nous pourrions servir de lien entre ces organismes de sécurité régionaux et sous-régionaux. Relier les organes de sécurité régionaux et sous-régionaux permettra d'instaurer la confiance et de renforcer la sécurité dans les régions euro-atlantique et d'Eurasie. »

Kasit Piromya, Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, partenaire de l'OSCE pour la coopération

« Ce Sommet est important parce que l'OSCE se renouvelle, elle a décidé de renaître. Elle a de grands défis à relever en Asie centrale, au Caucase et ailleurs, et sa mission consiste toujours à promouvoir les habitudes, la culture et les normes de coopération.

Deuxième motif important de notre présence ici : les mesures de confiance et de sécurité, ainsi que l'élargissement des normes en matière de droits de l'homme qui s'appliquent de manière égale à l'ensemble de notre vaste région d'Asie orientale, où bon nombre de différends territoriaux ne sont pas résolus, alors qu'aucune institution ne s'occupe de promouvoir des approches coopératives et communes en matière de sécurité. C'est pourquoi, malgré les difficultés qu'a connues l'OSCE, son message s'applique, pour l'essentiel, aussi à notre région. »

Kevin Rudd, Ministre des affaires étrangères d'Australie, partenaire de l'OSCE pour la coopération

L'OSCE, une communauté de sécurité*

Emanuel Adler

Dans une étude d'avant-garde réalisée en 1957, Karl W. Deutsch et ses associés ont introduit le concept de communauté de sécurité, à savoir, un groupe de personnes intégrées au point qu'il existe « une assurance réelle que les membres de cette communauté ne se battront pas physiquement les uns contre les autres, mais qu'ils régleront leurs différends de quelque autre manière ». Selon Deutsch, les communautés de sécurité peuvent être soit « fusionnées » soit « pluralistes ». Dans une communauté fusionnée, deux ou plusieurs États (souverains) s'unissent formellement en un État élargi. Par contre, dans une communauté de sécurité pluraliste, les États gardent leur indépendance juridique en tant qu'États distincts mais s'intègrent au point que les unités entretiennent des « attentes raisonnables de changement pacifique ». Une communauté de sécurité pluraliste se développe lorsque ses membres ont en commun des valeurs de base compatibles issues d'institutions communes et une adaptation mutuelle, c'est-à-dire qu'ils partagent une identité et une loyauté mutuelles, un sens de « l'unité » (we-ness) ou un « sentiment d'appartenance » (we-feeling) entre États.

Plus tard, Michael Barnett et moi-même avons redéfini le concept de communauté de sécurité pluraliste comme étant une « région transnationale formée d'États souverains dont les habitants entretiennent des attentes raisonnables de changement pacifique ». En outre, nous avons utilisé les critères suivants pour établir l'évolution des communautés de sécurité au cours de trois phases — naissance, croissance et maturité — et pour distinguer entre des communautés de sécurité pluralistes reliées de manière peu structurée et de manière étroite : le degré de confiance entre les États, la nature et le niveau d'institutionnalisation du système de gouvernance de la région, et l'état d'anarchie formelle ou de transformation dans lequel se trouvent les États. Une communauté de sécurité pluraliste « reliée de manière peu structurée » garde les caractéristiques minimales des définitions susmentionnées. Par ailleurs, les communautés de sécurité pluralistes « reliées de manière étroite » possèdent un système de règles situé quelque part entre un État souverain et un gouvernement régional centralisé. Ce système a quelque chose d'un système post-souverain, composé d'institutions supranationales, transnationales et nationales communes, et une certaine forme de système de sécurité collective.

D'après Deutsch, Barnett et moi-même, le fait que des communautés de sécurité existent ne signifie pas pour autant qu'il n'existera plus de comportement fondé sur les intérêts des États, que les facteurs matériels ne

configureront plus des pratiques interétatiques et que les dilemmes de sécurité prendront fin. Un conflit pacifique est chose normale entre les membres des communautés de sécurité. Nous ne pensons pas non plus que les communautés de sécurité transcendent la dépendance mutuelle entre des accords régionaux de sécurité ordonnés et des transactions économiques stables. Les communautés de sécurité sont aussi proches qu'on puisse l'être dans la description d'une pratique de paix fondée sur une identité partagée et des pratiques pacifiques communes, comme la retenue et la diplomatie. Lorsque les habitants définissent leur État comme appartenant à un groupe d'États — « les démocraties », par exemple — ils intériorisent certaines normes qui vont de pair avec cette auto-définition. Certains comportements — comme le souci du respect des droits de l'homme — deviennent opportuns, alors que d'autres — comme la torture — deviennent inappropriés ou illégitimes. C'est pourquoi, l'État se conforme aux normes démocratiques non seulement parce que ses habitants croient en la démocratie, mais aussi parce que la catégorie « État démocratique » définit aujourd'hui, en partie, leur identité. Le point essentiel à retenir, lorsque nous nous attachons à expliquer ce qu'est un changement pacifique, c'est que le facteur identitaire permet aux habitants de différents États de se connaître mutuellement. Il réduit l'incertitude due à la nature anarchique du système international et augmente l'adaptation mutuelle. Cet argument a pour corollaire qu'en matière de normes démocratiques, les États peuvent non seulement apprendre à mieux se connaître, mais aussi à s'appréhender comme États dont la voie de résolution des problèmes internes et externes tend à être pacifique.

À ce jour, si l'on applique ces critères, peu de communautés de sécurité pluralistes existent. Elles comprennent notamment l'Union européenne, étroitement reliée, et la Communauté atlantique, en partie étroitement reliée. La Scandinavie, les États-Unis et le Canada, le cône Sud de l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est (autour de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est [ANASE]) et la communauté de sécurité en phase de croissance que construit l'OSCE sont reliés de manière peu structurée.

Les communautés de sécurité ne sont certes pas toutes institutionnalisées et dépendent de l'organisation officielle de leur création et de leur croissance, mais un nouveau type d'institution — une institution de renforcement de la communauté de sécurité — a fait son apparition ces dernières années dans le monde. Les institutions de renforcement de la communauté de sécurité

sont innovantes, dans le sens où elles créent des cadres de référence normatifs pour les communautés de sécurité. Ce type d'institution peut également jouer un rôle essentiel dans la diffusion et l'institutionnalisation des valeurs, des normes, et d'une compréhension communes. Enfin, en établissant des normes de comportement, des mécanismes de suivi, et des sanctions pour l'application de ces normes, qui toutes encouragent l'adaptation et la confiance mutuelles, mais en sont également tributaires, les institutions de renforcement des communautés de sécurité peuvent contribuer à forger les pratiques des États et permettre l'émergence de communautés de sécurité.

L'OSCE illustre clairement ce qu'est une institution de renforcement de la communauté de sécurité. Organisation de sécurité pan-européenne qui s'étend sur trois continents, de Vancouver à Vladivostok, l'OSCE encourage les élites et les habitants de ses 56 États participants à s'imaginer qu'ils habitent une région cognitive partagée, de plus en plus considérée comme « région de l'OSCE. » Ainsi, indépendamment de ses réalisations, ou de l'absence de réalisations, il ne nous est guère possible de comprendre ce qu'est l'OSCE ou ce qu'elle essaie de faire à moins d'intégrer cette compréhension dans le concept de communautés de sécurité pluralistes.

Il n'est donc pas surprenant que lors de la dernière réunion de chefs d'État à Astana, les États participants aient décidé, de leur propre aveu, de s'engager en faveur d'une vision de communauté euro-atlantique libre, démocratique, commune et indivisible et d'une communauté de sécurité eurasiennne de Vancouver à Vladivostok, ancrée dans des principes agréés, des engagements partagés et des objectifs communs. L'OSCE a adopté une approche différente de celle de certains de ses homologues institutionnels — par exemple l'OTAN et l'Union européenne — en se construisant en tant que communauté de sécurité dans sa phase de croissance. Au lieu d'attendre que « l'autre » change son identité et ses intérêts avant de pouvoir être admis au sein

de l'institution de renforcement de la communauté de sécurité, l'OSCE a intégré, dès le départ, tous les États qui expriment une volonté politique à la hauteur des normes et des règles de la communauté de sécurité, avec l'espoir de transformer leurs identités et leurs intérêts. L'OSCE forge donc la sécurité par inclusion plutôt que par exclusion ou par inclusion conditionnelle future.

En bref, du point de vue de communautés de sécurité pluralistes, une véritable paix positive n'exige pas la transcendance de l'État-nation ou l'élimination des loyautés ethniques et culturelles et des identités ou l'intégration totale dans un seul État. Elle exige simplement des États souverains qu'ils adoptent une nouvelle forme de gouvernance régionale qui, fondée sur une identité collective et une confiance mutuelle en la coordination et le respect des normes, entretient des attentes raisonnables d'un changement pacifique.

Emanuel Adler est titulaire de la Chaire d'études israéliennes Andrea et Charles Bronfman à l'Université de Toronto et est l'éditeur de la revue *International Organization*.

*Cet article est partiellement fondé sur Karl W. Deutsch, Sidney A. Burrell, Robert A. Kann, Maurice Lee, Jr., Martin Lichterman, Raymond E. Lindgren, Francis L. Loewenheim et Richard W. Van Wagenen, *Political Community and the North Atlantic Area* (Princeton : Princeton University Press, 1957) ; Emanuel Adler et Michael Barnett, *Security Communities* (Cambridge et New York : Cambridge University Press, 1998) et Emanuel Adler « Imagined Security Communities : Cognitive Regions in International Relations, » *Millennium*, 26/2 (1997) : 249-277.



SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Les participants écoutent un exposé lors du séminaire public sur l'avenir de l'OSCE, Prague, 22 février 2011

Séminaire public à Prague

« L'OSCE au seuil de la deuxième décennie du XXI^e siècle », tel était le thème d'un séminaire public, organisé par le Bureau de Prague du Secrétariat de l'OSCE, en coopération avec le Centre pour les stratégies sociales et économiques (CESES) pour plus d'une centaine de participants au Sénat de la République tchèque, le 22 février 2011. L'Ambassadeur de Lituanie Aurimas Taurantas, le Vice-Ministre tchèque des Affaires étrangères Jiří Schneider, l'Ambassadeur Jiří Parkmann, chef du Bureau de Prague, et l'Ambassadeur d'Autriche Ferdinand Trauttmansdorff ont pris la parole à la séance d'ouverture. Au cours du débat qui a suivi, de hauts représentants nationaux de la Moldavie, de la Suède, de la Roumanie, de Pologne, de la Bulgarie, du Danemark, de la Fédération de Russie, de l'Allemagne, des États-Unis, de l'Estonie, de la Hongrie et de la France, des décideurs, des étudiants et des médias ont discuté des résultats du Sommet tenu en décembre 2010 à Astana, des outils de prévention et de gestion des conflits de l'OSCE, ainsi que des réalisations des opérations de terrain et des tâches inachevées. Un hommage a été rendu à Jiří Dienstbier, célèbre dissident, ancien Ministre des affaires étrangères de la Tchécoslovaquie et Président en exercice de l'OSCE en 1992, récemment décédé.

Centenaire de la Journée internationale de la femme

« Alors que nous célébrons le centenaire de la Journée internationale de la femme, il est capital de garder à l'esprit que l'obtention de meilleurs résultats en matière de parité des sexes est un indicateur clé de l'efficacité des actions et politiques des institutions, des organes politiques et des opérations de terrain de l'OSCE. »

— Jamila Seftaoui, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes

Un investissement dans la stabilité : promotion de l'entrepreneuriat féminin

Mavzuna Latipova est une jeune femme qui vit dans la vallée de Zeravshan, dans la région montagneuse de Sughd située dans le nord du Tadjikistan. Très reculée, cette région est totalement coupée du reste du pays pendant plusieurs mois en hiver. La vallée vit dans la misère. Le mari de Mavzuna, comme presque tous les hommes, a migré vers la Fédération de Russie pour gagner de l'argent. N'ayant pas réussi à trouver un bon emploi, il ne peut pas envoyer assez d'argent pour subvenir aux besoins de sa femme et de leurs enfants.

L'histoire de Mavzuna a tout d'une tragédie. Et pourtant, Mavzuna a réussi à renverser la situation. Elle coud à merveille et a commencé à monter une entreprise de confection de rideaux. Six mois plus tard, elle reçoit déjà des commandes importantes pour décorer des bureaux d'état civil, des hôtels et des halls. Elle peut offrir à ses enfants de bonnes choses à manger et des vêtements. Et elle a organisé tout un atelier de couture chez elle auquel participent également son cousin, ses sœurs et sa mère, ce qui améliore les conditions de vie de toute la famille élargie.

Rakhimova Salomat, de la même vallée, est veuve avec six enfants. Elle aussi a monté une entreprise de couture. Elle confectionne des manteaux traditionnels pour hommes et des nappes qui se vendent très bien. Gadoeva Muhtaram, qui vit dans un village très reculé de la vallée, complète l'argent que lui envoie son mari en vendant du beurre, des yogourts et de la chacka, un fromage à base de yogourt, sur le marché local.

Toutes ces femmes, pleines de ressources, ont pu agir grâce aux prêts d'un organisme de microfinancement,

sans les garanties et les contraintes habituelles. Elles n'auraient pas pu négocier un prêt avec une banque commerciale.

La vallée de Zeravshan au Tadjikistan est caractéristique de beaucoup de zones montagneuses reculées d'Asie centrale et du Caucase du Sud. L'agriculture y est difficile à cause de la rudesse du climat, l'emploi y est rare ou inexistant. Ces régions sont des foyers d'instabilité en raison de la pauvreté. Le trafic de drogues peut y être l'une des rares entreprises lucratives. Les jeunes femmes, qui ont peu de perspectives à la maison, risquent d'être victimes de la traite à l'étranger. Les hommes sont généralement absents, travailleurs migrants en Fédération de Russie ou dans d'autres parties de l'ex-Union soviétique.

Les femmes sont reléguées au foyer et essayent de joindre les deux bouts pour elles-mêmes et leurs familles, dans des situations qu'on ne peut qualifier que de désespérées. Pourtant, souvent, elles possèdent les compétences voulues, l'esprit d'entreprise et la ténacité nécessaires pour relancer l'économie de leurs régions.

L'ASPECT SEXO-SPÉCIFIQUE DE LA SÉCURITÉ

L'OSCE a, dès ses débuts, compris que le problème de la lutte contre l'instabilité a souvent une dimension économique. Jamila Seftaoui, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes a reconnu que, pour beaucoup de régions pauvres d'Asie centrale et du Caucase du Sud, les affaires conduites par les femmes sont essentielles pour assurer des moyens d'existence locaux et la protection contre de nombreux

risques d'insécurité. Grâce à des fonds de l'Allemagne, des États-Unis et d'Andorre, elle a lancé un projet visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans ces régions.

Dans un premier temps, la Section pour la parité des sexes de l'OSCE, conjointement avec le Centre d'études sur la parité des sexes de l'Université de Vilnius, a organisé une conférence sur les tendances de l'entrepreneuriat féminin à Vilnius, en Lituanie, les 3 et 4 mars 2011 — juste avant le centenaire de la Journée internationale de la femme, le 8 mai. La dimension régionale de la conférence était axée sur l'Asie centrale et le Caucase du Sud, mais des intervenants de toute la région de l'OSCE y ont pris part : chefs de réseaux de femmes d'affaires, experts universitaires, et membres d'opérations de terrain de l'OSCE gérant des projets pour l'autonomisation économique des femmes. Jozefina Cutura, experte des États-Unis, qui avait préparé une étude de fond pour la conférence, a présenté des informations sur les ressources gouvernementales et privées pour la promotion des entreprises conduites par des femmes à travers le monde. Dinah Bennet, fondatrice du projet britannique « Women into the network (WIN) », a prononcé un discours sur les facteurs déterminants de réussite des entreprises associatives. Lors des séances plénières et des discussions de groupe, les intervenants et les participants ont identifié des stratégies efficaces de promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Fatima Sharipova, présidente de l'ONG tadjike « Women of the Orient » et fondatrice de l'organisation qui accorde des prêts aux femmes de la vallée du Zeravshan figurait au nombre des intervenants. Elle a franchi trois jours durant des cols de montagne présentant des risques d'avalanche pour se rendre à la conférence. Elle a raconté l'histoire de l'organisation de micro-financement « Rushdi Zanon » (« Women's Development ») : « C'était difficile à mettre en place, mais nous avons finalement obtenu une licence en septembre 2009. La Banque nationale du Tadjikistan a été la première banque à nous accorder un prêt. Aujourd'hui, 320 femmes rurales ont bénéficié de prêts et nos consultants leur prodiguent des conseils sur les plans d'affaires. L'important c'est que les prêts sont sans garantie, parfois même sans intérêt. Le but de l'organisation n'est pas de faire de l'argent, mais d'aider les femmes à trouver comment sortir d'une situation difficile. Le remboursement fonctionne très bien. Beaucoup de femmes prennent un deuxième ou troisième prêt auprès de notre organisation. »

IDENTIFIER DES SOLUTIONS

Durant la conférence, il est ressorti clairement que, dans les économies industrialisées ou en transition, les femmes d'affaires sont confrontées à des problèmes similaires : il est difficile d'obtenir un prêt à cause des préjugés, faute de garanties traditionnelles, en raison de lois fiscales discriminatoires à l'égard des femmes ou de leur manque de poids politique. Mais ce fut une rencontre de chefs d'entreprise. « Lorsque vous comprenez ce que vous devez faire, vous trouvez des solutions », a souligné Tatiana Batuschina, présidente du centre international pour la promotion des femmes d'affaires en Moldavie. Les modalités pratiques ont été largement au cœur des nombreuses discussions formelles et informelles qui ont donné lieu à des échanges d'expériences et à la constitution d'alliances, par exemple entre le réseau établi de longue date « Winnet Sweden » et la fondation arménienne « Armenian Businesswomen Support-Centre Foundation ».

Un consensus général s'est dégagé sur le fait que les femmes sont actives, capables, commercialement qualifiées, et que ce dont elles ont, d'abord et avant tout, besoin en termes d'assistance, est la levée des obstacles structurels qui les empêchent de s'intégrer. Parmi les recommandations sur l'engagement futur de l'OSCE, présentées lors de la conclusion de la conférence, figuraient le développement de stratégies efficaces pour travailler avec les partenaires gouvernementaux, et d'autres échanges d'informations pratiques entre les associations de femmes d'affaires.

Un thème a resurgi sans cesse lors des débats : les femmes ont leur façon à elles de faire des affaires. Elles sont « travailleuses, persévérantes, attentives aux détails », c'est ainsi que Lilia Gevorgyan, présidente de « Armenian Businesswomen Support-Centre Foundation » a qualifié les femmes chefs d'entreprise de son pays. « Les femmes ont tendance à investir dans une prospérité significative plutôt que dans une consommation aveugle », a déclaré Ruta Rutkelyte, membre du Parlement lituanien. Les femmes sont plus prudentes lorsqu'elles prennent un crédit, elles ont moins tendance à prendre des risques démesurés et sont plus fiables dans le remboursement des prêts. Tous ces attributs contribuent à la stabilité. Pour l'OSCE, la promotion de l'esprit d'entreprise chez les femmes est un investissement prometteur de bénéfices substantiels.

Rakhimova Salomat, une femme chef d'entreprise dans la vallée de Zeravshan, Tadjikistan, présente un des manteaux traditionnels pour hommes qu'elle confectionne. Photo : Holiqov Hafiz



Questions liées à la parité des sexes à l'OSCE : qui est qui?



Wendy Patten (à gauche), Représentante spéciale du Président en exercice pour les questions de parité des sexes, s'entretient avec Anastasia Crickley du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (ONU) avant une session de la Conférence d'examen de l'OSCE, Varsovie, le 6 octobre 2010. (OSCE / Curtis Budden)



Jamila Seftaoui (à gauche), Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes, écoute une question du public lors de la conférence sur l'entrepreneuriat des femmes dans la région de l'OSCE, organisée par la Section pour la parité des sexes, à Vilnius, en Lituanie, le 3 mars 2011. À sa droite : Jozefina Cutura, experte en la matière et Dalia Leinarte, chef du centre d'études sur la parité des sexes de l'Université de Vilnius. (OSCE/Ursula Froese)

Engagements de l'OSCE dans le domaine de la parité des sexes

Plan d'action de l'OSCE 2004 pour la promotion de l'égalité entre les sexes

Décision No 14/05 du Conseil ministériel de l'OSCE sur les femmes dans la prévention des conflits, la gestion des crises et le relèvement après un conflit

Décision No 15/05 du Conseil ministériel visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes

Décision No 7/09 du Conseil ministériel sur la participation des femmes à la vie politique et publique

Représentante spéciale du Président en exercice de l'OSCE pour les questions de parité des sexes

Wendy Patten est Représentante spéciale du Président en exercice de l'OSCE pour les questions de parité des sexes. Elle a été la première nommée à ce poste nouvellement créé de l'OSCE par le Président en exercice kazakh en 2010. « Encourager les États participants à traduire les engagements de l'OSCE sur les questions de parité des sexes en une réalité tangible dans la vie des femmes de toute la région » : c'est ainsi qu'elle caractérise le principal défi de son mandat. Patten est également analyste principal des politiques à l'Open Society Institute à Washington.

La Section pour la parité des sexes de l'OSCE

Conseillère principale pour les questions de parité des sexes, Jamila Seftaoui est à la tête de la Section pour la parité des sexes de l'OSCE. Elle fournit une assistance technique en vue d'intégrer une perspective sexo-spécifique dans les politiques et les programmes de l'Organisation. Elle conseille les structures exécutives et les organes politiques de l'OSCE sur la mise en œuvre et le suivi des engagements pris par l'OSCE en matière de parité des sexes. La Section pour la parité des sexes met en œuvre des programmes thématiques et élabore des documents de référence sur les bonnes pratiques, les outils opérationnels, les lignes directrices et les modules de renforcement des capacités pour aider les membres du personnel, les opérations de terrain et les États participants. Elle organise des réunions thématiques et des conférences pour débattre d'une perspective soucieuse d'égalité entre les sexes et l'intégrer dans les dimensions politico-militaire, économique-environnementale et humaine du travail de l'OSCE.

Coordonnateurs chargés des questions de parité des sexes

L'OSCE a nommé des coordonnateurs chargés des questions de parité des sexes dans chaque opération de terrain et chaque institution, ainsi que dans tous les départements du Secrétariat de l'Organisation. Sous la coordination de la Section pour la parité des sexes de l'OSCE, ils sensibilisent et soutiennent le personnel de l'OSCE dans l'intégration des questions de parité des sexes dans leurs tâches quotidiennes relevant de leurs programmes.

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH)

Le BIDDH met en œuvre des programmes visant à accroître la participation des femmes dans l'arène politique et publique, renforcer les capacités des réseaux de femmes, combattre la violence à l'encontre des femmes et mettre en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes qui met l'accent sur la participation des femmes dans les domaines de la prévention des conflits, de la gestion des crises et du relèvement après un conflit. En 2011, le BIDDH commencera à mettre en œuvre un projet sur la promotion de la participation des femmes dans les partis politiques.

Représentante spéciale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour les questions de genre.

L'Assemblée parlementaire a nommé la députée canadienne Hedy Fry Représentante spéciale pour les questions de genre en octobre 2010. Elle est chargée de suivre la situation des femmes au sein de l'OSCE, d'élaborer un profil sexo-spécifique plus actif au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et de coopérer avec l'OSCE à l'organisation de manifestations pertinentes.

Encourager les femmes à jouer un rôle à part entière dans la vie économique, sociale, politique et culturelle



OSCE/URSULA FROESE

Hedy Fry, membre du Parlement canadien, a été nommée Représentante spéciale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour les questions de genre en octobre 2010. Docteur en médecine, Mme Fry a pratiqué la médecine pendant plus de 20 ans dans le centre de Vancouver avant de s'engager en politique. Elle s'est présentée avec succès lors des élections au Parlement en 1993 en fondant sa campagne sur la question de la non-discrimination sur base de l'orientation sexuelle et a été Ministre du multiculturalisme et de la condition féminine de 1996 à 2002. Présente à Vienne à l'occasion de la Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Mme Fry s'est entretenue avec la rédactrice en chef du *Magazine de l'OSCE*, Ursula Froese, le 26 février 2011.

Ursula Froese : comment voyez-vous votre rôle de Représentante spéciale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour les questions de genre ?

Hedy Fry : ma première tâche, tel que je le perçois, est de trouver des moyens d'intéresser tous ces pays très différents à la question de la condition de la femme et de leur faire comprendre pourquoi il importe que les femmes jouent un rôle à part entière dans la vie économique, sociale, culturelle et politique de leurs nations. Je pense que l'argument économique est un bon argument. Lorsque les temps sont difficiles, les pays sont confrontés à des problèmes. Beaucoup de pays faiblement peuplés ne peuvent pas être compétitifs à moins que l'ensemble de la population ne conjugue ses efforts et ne fasse sa part du travail. Et comment allez-vous y parvenir si vous ne permettez pas aux femmes, qui représentent, dans la plupart des cas, 52 % de la population, de jouer un rôle ?

Cela étant dit, vous vous demandez pourquoi les femmes ne jouent-elles pas un rôle ? Et vous vous rendez compte qu'à partir du moment où les femmes ont des enfants, elles ne sont soudainement plus en mesure de consacrer la totalité de leur temps à une activité rémunérée, alors qu'un homme père d'un enfant peut rester aussi productif qu'il le souhaite. La seule manière d'aider les femmes à occuper une place égale à celle des hommes sur le marché du travail consiste donc à se pencher sur la question des services de garde d'enfants. Et là, vous comprenez subitement ce que recouvre la question de l'égalité des sexes. Vous n'avez pas besoin de prendre de telles mesures pour un homme,

mais vous devez le faire pour une femme.

Je crois que l'État a un rôle à jouer, car si ses politiques publiques sont bonnes, cela permet à un grand nombre de ses citoyens d'atteindre tout leur potentiel. La bonne gouvernance, c'est donner aux citoyens confrontés à divers obstacles insurmontables les outils nécessaires pour les franchir. Une fois cela fait, les personnes concernées peuvent choisir ou nous de surmonter ces obstacles. Actuellement, du fait de leur sexe et de leur physiologie anatomique, les femmes n'ont, dans bien des cas, pas le choix.

Lorsque je pratiquais la médecine, je voyais dans mon cabinet de nombreuses femmes victimes d'abus, qui ne se sont jamais résolues à quitter leur partenaire. Elles n'auraient pas été en mesure de subvenir à leurs besoins ni à ceux de leurs enfants. Lorsque les femmes auront acquis une autonomie accrue, la violence contre les femmes cessera, car elles ne seront plus complètement dépendantes et pourront opérer des choix.

Les questions de genre concernent-elles essentiellement les femmes ? Parler de genre, c'est parler de l'expérience qu'ont les hommes et les femmes en raison de leur sexe. En d'autres termes, les femmes et les hommes vivent une réalité différente. La réalité de la vie, du fait que vous êtes un homme ou une femme, c'est de cela qu'il s'agit lorsqu'on parle de genre. Et si vous élaborez des politiques publiques, vous devez tenir compte du fait que chaque sexe est confronté à des défis très différents.

Actuellement, pour la plupart des gens, la question du genre

concerne les femmes, car ces dernières ont encore à surmonter de sérieux obstacles, dont nous devons nous préoccuper sur le plan de la politique publique. Tôt ou tard, lorsque la situation des filles commencera à s'améliorer et que nous aurons apporté aux femmes tout ce dont elles ont besoin pour être sur un pied d'égalité avec les hommes, ces derniers seront peut-être désavantagés dans certains secteurs. En fait, dès à présent, au Canada, comme beaucoup a été fait, de toutes parts, pour encourager les filles à opter pour des professions non traditionnelles — ce qui a permis de s'apercevoir que les filles n'apprennent pas les mathématiques de la même manière que les garçons et d'élaborer des modèles qui tiennent compte de cet aspect — nous constatons que les filles dépassent tout à coup les garçons. Soixante pour cent des inscrits à l'école de médecine sont des filles et 55 % des élèves des facultés de droit sont des femmes. Et l'on relève par ailleurs que, sur les cinq dernières années, ce sont les garçons qui abandonnent leurs études. Il nous faut donc maintenant effectuer des recherches sur les raisons pour lesquelles les garçons restent à la traîne, et adopter de bonnes politiques publiques pour remédier à ce problème. C'est de cela qu'il s'agit lorsqu'on parle des questions de genre.

Et lorsque vous commencez à analyser la situation de façon plus approfondie, vous vous rendez compte que les femmes sont également confrontées à d'autres dynamiques. Il ne s'agit pas seulement du fait d'être une femme. Dans certaines sociétés, si vous êtes une femme migrante ou réfugiée, vous aurez deux séries d'obstacles à franchir. Si vous êtes homosexuelle, ces obstacles seront triples. Et si vous êtes une femme autochtone au Canada, vous aurez à franchir un quatrième obstacle : celui des stéréotypes, de la discrimination et du racisme institutionnalisés. Vous ne vous battez pas seulement en tant que femme. Vous vous battez contre tous ces autres obstacles et certaines femmes en ont plus que d'autres à surmonter.

Qu'est-ce que l'analyse selon le genre ?

L'analyse selon le genre consiste à examiner tout ce que vous faites et à vous demander en quoi cela pourrait désavantager les femmes ou les hommes. C'est le Canada qui a mis au point ce concept. Nous l'avons présenté à la Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing, en 1995, et de nombreux pays l'ont adopté.

Recourir à l'analyse selon le genre signifie, si vous voulez donner aux femmes les moyens d'avoir une influence dans la société, que vous devez avant tout déterminer en quoi la politique des pouvoirs publics ou la législation est foncièrement désavantageuse. Vous devez commencer par obtenir des données ventilées par sexe.

Au Canada, par exemple, les femmes sont plus désavantagées que les hommes par la législation fiscale. Car, on a souvent tendance à oublier que beaucoup de femmes dépendent, pour leurs revenus, d'un travail rémunéré, mais aussi, notamment, de transferts et d'allocations publiques. Et si vous ne tenez pas compte de ces allocations qui leur sont versées et ne prenez en considération que le revenu provenant du travail rémunéré, les femmes sont désavantagées.

Dans votre allocution à la Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, vous fixez un objectif de 33 % de déléguées élues à des postes au sein du Bureau de l'Assemblée d'ici 2012. Quelles sont les bonnes stratégies pour accroître la représentation des femmes dans la prise de décisions politiques ?

Les systèmes électoraux à représentation proportionnelle se prêtent très aisément à une représentation plus équilibrée des hommes et des femmes dans les parlements, car vous pouvez établir des listes de partis comportant un nombre égal de femmes et d'hommes candidats. La question est de savoir comment promouvoir la représentation des femmes dans d'autres systèmes électoraux, tels que les systèmes de partis à suffrage nominatif, où une personne représente la circonscription électorale ? Au Canada, au Parti libéral, nous avons adopté, en 1990, une nouvelle politique en vertu de laquelle le chef de file du parti a pour mission de sélectionner 25 % de femmes pour faire campagne dans des circonscriptions considérées comme gagnables.

J'apprécie l'idée de la représentation égale des femmes en politique, mais si c'est tout ce que nous recherchons, nous ne restons qu'à la surface des choses. En effet, le but est d'encourager les femmes à prendre la place qui leur revient dans la vie économique, sociale, politique et culturelle de leur pays. Si des femmes se hissent tout en haut de l'échelle en politique, cela ne signifie pas pour autant que nous aurons des politiques égalitaires. Beaucoup de femmes qui ont réussi en politique ont décidé de jouer le jeu des hommes pour y parvenir. Nous devons changer les règles du jeu. Et c'est là qu'intervient la masse critique des 33 % de représentation, chiffre dont les Nations Unies sont à l'origine. Lorsque ce chiffre magique des 33 % de représentation est atteint en politique, pour une raison inconnue, les femmes semblent s'encourager mutuellement et commencent à élaborer des politiques publiques novatrices reflétant leur point de vue de femmes.

Nous avons constaté, lorsque nous étions 16 femmes au Cabinet fédéral, que ce caucus de femmes était en mesure d'agir de concert et d'obtenir l'adoption de politiques. Lorsque j'étais ministre, de nombreuses femmes se lançaient dans les affaires. Mais, elles n'obtenaient pas de prêt de la part de leur banque. J'ai donc été voir les banquiers et ceux-ci m'ont affirmé que leur politique n'était pas discriminatoire. Ils m'ont dit que tout le monde pouvait obtenir un prêt, à condition de satisfaire aux critères. Je leur ai posé la question : « Dites-moi quels sont ces critères ? » Ils m'ont répondu : « Et bien, vous devez avoir des garanties, en général une maison ou quelque chose d'équivalent ». Or, combien de femmes ont-elles une maison à leur nom ? Nous avons donc ouvert des centres pour l'entrepreneuriat des femmes à travers tout le Canada, un dans chaque région, auxquels seules les femmes pouvaient s'adresser. Elles y ont appris comment établir un plan d'entreprise et y ont obtenu des prêts, sur la base du fait que les vraies banques ne leur en octroyaient pas.

Les bonnes politiques publiques, lorsque les femmes sont mises à contribution, ne profiteront pas nécessairement uniquement aux femmes. Prenez, par exemple, le règlement des conflits. Les femmes sont plus susceptibles d'opter pour la négociation que pour la guerre, car elles en sont, avec leurs enfants, les principales victimes. Cela ne veut pas dire pour autant que les femmes ne mettront sur la table que des arguments positifs. Les hommes ont une vision différente, mais tout aussi valable, des choses. Si l'on réunit les deux moitiés, on obtient un tout.

Si l'égalité se limitait à la représentation égale dans la prise de décisions, une politique « unisexe » donnerait de bons résultats. Vous pouvez bien faire les choses en politique, mais si vous ne réparez pas les pièces du puzzle économique, social et culturel, rien ne changera.

Le programme des administrateurs auxiliaires : une formule gagnante

Julia Czekierska

Anna Backlund, de nationalité suédoise, n'avait jamais mis le pied sur le sol moldave avant de prendre l'avion pour Chisinau en juillet dernier afin d'y commencer son stage de terrain comme administratrice auxiliaire auprès de la Mission de l'OSCE en Moldavie, où elle allait s'occuper de prévention des conflits et de questions de traite des êtres humains et de parité des sexes. « J'ai fait mes valises et je suis partie dans un pays, qui, d'après les descriptions que j'en avais lues, était considéré comme le plus pauvre d'Europe et dont un tiers de la population active vit à l'étranger. Dès mon arrivée, le travail a commencé. J'ai accompagné mes collègues au cours de patrouilles dans les villages de Transnistrie. J'ai découvert que la conversation s'engageait le plus facilement par-dessus les étals du marché. Six mois plus tard, après avoir acheté d'énormes quantités de persil et goûté d'innombrables pêches chaudes et tartes (placinta) salées, je suis irritée par les descriptions stéréotypées de ce pays si jeune et si désireux d'aller de l'avant, un pays couvert l'été de tournesols et de vignes, dont les habitants changent de langue presque instantanément pour être certains de se faire comprendre. »

La mentalité proactive d'Anna est typique des participants au programme des administrateurs auxiliaires de l'OSCE. Prenez six diplômés d'université très motivés et sur le point d'entamer leur carrière, placez-les pendant neuf mois dans un environnement dans lequel leurs compétences sont mises à contribution quotidiennement pour faire face à des problèmes concrets, et vous avez une combinaison qui ne peut que

donner de bons résultats. « C'est l'initiative la plus dynamique et la plus concluante que nous ayons prise dans le domaine des ressources humaines », indique Christo Polendakov, Directeur adjoint des ressources humaines et responsable du recrutement au Secrétariat de l'OSCE à Vienne.

Lancé en 2006 et financé au moyen du budget unifié, le programme a été élaboré dans l'optique d'assurer une meilleure diversité géographique au sein de l'Organisation en donnant à de jeunes ressortissants d'États participants qui sont sous-représentés parmi le personnel international de l'OSCE un avantage concurrentiel pour décrocher un poste d'administrateur débutant. Le programme, qui en est actuellement à sa cinquième édition, s'est vu adjoindre, début 2010, une composante extrabudgétaire permettant à d'autres pays de financer la participation de leurs ressortissants à cette enrichissante expérience. Le premier groupe d'administrateurs auxiliaires à avoir été détachés de cette manière a terminé son affectation de neuf mois en décembre dernier et un nouveau groupe sera constitué en avril.

UNE VUE PRIVILÉGIÉE DE L'INTÉRIEUR DE L'OSCE

Les administrateurs auxiliaires passent trois mois à Vienne et sont détachés pour une durée de six mois auprès d'une opération de terrain ou d'une institution. Dans une organisation aux structures souples, telle que l'OSCE, cela leur offre une rare occasion de travailler dans des environnements très différents. Lors de la séance de bilan organisée le 23 décembre 2010



OSCE/ANNA BACKLUND



OSCE/ANNA BACKLUND



OSCE/SUSANNA HANSSON

à Vienne pour les administrateurs auxiliaires détachés, leurs collègues du cinquième groupe, sur le point de partir pour leurs affectations de six mois, mais aussi le personnel d'encadrement du Secrétariat, écoutaient attentivement leurs comptes rendus et leur retour d'informations.

« Après trois mois passés dans d'innombrables réunions et à rédiger des documents officiels et non officiels sur la base des débats au sein du Conseil permanent, je ne voyais pas très bien comment tous ces grands mots pouvaient être traduits en actions concrètes. » Telles étaient les réflexions dans lesquelles Dario Jovic, Suédois lui-aussi, était plongé alors qu'il se rendait sur son lieu d'affectation, à la Section chargée des établissements d'enseignement et de la législation en la matière de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine. « Quelle aventure ! J'ai pu découvrir des aspects qui m'étaient totalement inconnus des problèmes en Bosnie-Herzégovine et, en même temps, être le témoin de tentatives concrètes visant à les résoudre. Travaillant aux côtés d'un groupe de personnes remarquables, toutes motivées, très compétentes et pleines d'humour, j'ai pu voir, de mes propres yeux, les résultats concrets des nobles discussions menées à Vienne. »

Pietro Monorchio, de nationalité italienne, était parmi les premiers administrateurs auxiliaires à être affecté au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), à Varsovie, où, à la différence du Secrétariat, bon nombre des programmes étant fondés sur des projets, l'obtention des fonds nécessaires constitue une priorité. « J'ai réussi à mener à bien des tâches difficiles, notamment planifier et préparer des collectes de fonds et des réunions avec les délégations auprès de l'OSCE pendant la Conférence d'examen. J'ai également été envoyé en Moldavie et en Biélorussie comme observateur de courte durée des élections », indique-t-il.

Pour certains, ce sont des événements imprévus qui leur ont donné l'occasion de relever un défi. Le Français Raphaël Ténau était à Bichkek, quelques semaines à peine après que les violences ethniques dans le sud du pays aient plongé le Kirghizistan dans la crise. Andrea Riba-Anglada, de nationalité espagnole, était à la Mission au Kosovo lors de l'annonce, en décembre dernier, de la tenue d'élections extraordinaires à l'Assemblée générale. Elle raconte : « J'ai fourni des avis juridiques concernant la législation électorale du Kosovo et j'ai eu le privilège de contribuer aux préparatifs du scrutin en conseillant l'unité 'Hors Kosovo' de la Commission électorale centrale — un programme primordial compte tenu de la vaste diaspora kosovare. »

Thomas Hoewelmann, de nationalité allemande, a accompagné une équipe de vérificateurs lors d'un déplacement officiel à la Mission à Skopje, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, pendant son affectation au Bureau du contrôle interne à Vienne. Il a été détaché par la suite auprès du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan. Sa conclusion : « J'ai sans conteste acquis une bonne compréhension de la façon dont les choses se font à l'OSCE et des raisons pour lesquelles, parfois, cela se passe bien et parfois pas. »

DES COMPÉTENCES TRÈS DIVERSES SONT LES BIENVENUES

Le recrutement pour le programme des administrateurs auxiliaires est un processus concurrentiel. Tous les candidats doivent avoir suivi avec succès une formation sanctionnée par un diplôme universitaire. Si certains participent au programme directement après leurs études, la plupart ont à leur actif d'autres expériences nationales ou internationales. Parmi les participants à la session ordinaire en cours, Inna Fironova, de Biélorussie, a été bénévole pour une ONG internationale et a travaillé au Centre national pour la propriété intellectuelle à Minsk. Ulla Saar, de nationalité estonienne, a suivi des stages dans une ONG en Israël, dans un cabinet d'avocats à Londres et au Ministère des finances estonien. Georgia Tasiopoulou, de nationalité grecque, a été stagiaire au Bureau de liaison du HCR auprès de l'OSCE à Vienne, Rima Tkatova, du Kazakhstan, a suivi un stage dans les services juridiques de l'OSCE et Farangis Shamsova, du Tadjikistan, a travaillé comme assistante pour la coordination des projets auprès d'une ONG à Douchanbé.

La plupart des candidats ont étudié les sciences politiques, les relations internationales ou le droit, mais l'Organisation encourage les personnes ayant fait des études dans les domaines les plus divers, notamment l'administration ou même les technologies de l'information, à se porter candidates. Dorin Fazli, de Moldavie, qui est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, a été placé à l'Unité de comptabilité du Département de l'administration et des finances. Il y a apporté son concours pour des travaux de recherche, pour la communication et pour la formation à l'appui du passage de l'OSCE aux normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS).

L'Unité pour les questions stratégiques de police du Secrétariat et les nombreux programmes de réforme de la police lancés par les opérations de terrain ont potentiellement besoin d'administrateurs auxiliaires issus du secteur du maintien de l'ordre. Il existe une



Photo de famille prise à l'issue de la séance de bilan des administrateurs auxiliaires tenue à Vienne le 23 décembre 2010. De gauche à droite : le Directeur adjoint des ressources humaines et responsable du recrutement, Christo Polendakov, Dario Jovic (Suède), Anna Backlund (Suède), Pietro Monorchio (Italie), Thomas Hoevelmann (Allemagne), Andrea Riba-Anglada (Espagne), le Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut, Farangis Shamsova (Tadjikistan), Georgia Tasiopoulou (Grèce), le Directeur des ressources humaines, Sergei Belyaev, l'Administratrice chargée du recrutement, Suzanne Blaha, l'Assistante au recrutement, Julia Czekierska, Raphaël Ténau (France), Rima Tkatova (Kazakhstan), Inna Fironova (Biélorussie), Dorin Fazli (Moldavie), et la responsable de l'Unité de la comptabilité, Melissa Buerbaumer.

forte demande pour des candidates ayant les compétences requises pour travailler dans la dimension politico-militaire de la sécurité, qui englobe non seulement les activités de police, mais également des projets liés à la maîtrise des armements, à la gestion des frontières, à la lutte contre le terrorisme, à la prévention des conflits et à la réforme militaire. Les candidats pouvant se prévaloir d'une expérience dans les domaines de la bonne gouvernance, du développement des transports, de la lutte contre la corruption, des migrations ou des sciences écologiques et environnementales sont également très recherchés.

DES PERSPECTIVES QUI CHANGENT UNE VIE

À peine trois mois après avoir achevé son stage d'administratrice auxiliaire, Anna est de retour à Chisinau. Elle a été recrutée, dans le cadre d'un poste à pourvoir par détachement, comme porte-parole de la Mission de l'OSCE en Moldavie. La participation au programme des administrateurs auxiliaires n'est pas une garantie d'emploi à l'OSCE, mais les meilleurs éléments forment une réserve de candidats potentiels ayant les compétences requises pour occuper de futurs postes au sein de l'Organisation. Certains des anciens administrateurs auxiliaires sont recrutés pour une courte durée en vue de mener à bien un projet donné, d'autres font carrière dans des domaines étroitement associés à l'OSCE, notamment en travaillant pour leur gouvernement, des ONG ou des organisations humanitaires. Raphaël a décidé de rester à Bichkek et travaille actuellement

comme administrateur de programme adjoint auprès de la Société du Croissant-Rouge du Kirghizistan. Des membres du premier groupe d'administrateurs auxiliaires qui ont débuté en 2006, Xhodi Sakiqi vient d'être nommé Conseiller auprès de la délégation albanaise à Vienne et Nuno Pereira Luzio, de nationalité portugaise, a obtenu un poste contractuel à la cellule Europe orientale du Centre de prévention des conflits après avoir été détaché à la Mission au Kosovo comme spécialiste des questions politiques.

Que ces jeunes spécialistes qui ont participé au programme des administrateurs auxiliaires fassent ou non une carrière directement associée à l'OSCE, ils auront acquis une connaissance approfondie du concept de sécurité globale propre à l'Organisation. « Mon affectation au Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains a passé comme en un clin d'œil, mais cela a suffi à changer toute ma conception de la sécurité. La façon dont je perçois les choses a changé et j'ai acquis une nouvelle perspective que j'applique désormais aussi bien dans ma vie professionnelle que personnelle », déclare Raphaël. En définitive, c'est ce qui fait le succès de ce programme.

Julia Czekierska est assistante principale au recrutement à la Section du recrutement du Département des ressources humaines du Secrétariat de l'OSCE. Elle est responsable du programme des administrateurs auxiliaires.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe œuvre en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie dans 56 États à travers le dialogue politique autour de valeurs partagées et par des activités concrètes qui changent durablement les choses.

osce.org/publications
e-mail: oscemagazine@osce.org